

KIT ACIDE

NOTICE

V 2.0

INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN
RÉF. 910868 - 910872 - 910873 - 910874

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Précaution	4
3. Avertissement	4
4. Déballage	4
5. Matériel fourni	4
6. Installation et fixation	5
6.1 Pompe	5
6.2 Cuve et châssis	5
6.3 Rampe de pulvérisation	6
7. Raccordement hydraulique	6
7.1 Aspiration de cuve	6
7.2 Groupe pompe	7
7.3 Rampe de pulvérisation	7
7.4 Retour en cuve	8
8. Raccordement électrique	8
9. Réglage du dosage	9
10. Entretien	10
11. Données technique	10
12. Conditions de garantie	11

Les illustrations, images et photographies figurant dans ce manuel sont fournies à titre purement indicatif et ne constituent pas une obligation. BUISARD DISTRIBUTION se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les spécifications et les instructions concernant le produit.

1/ INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un KIT ACIDE.

Nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de cet appareil et de ses avantages. Pour cela nous vous conseillons vivement de lire attentivement cette notice pour assurer une installation facile et garantir les meilleurs résultats de dosage.

Le KIT ACIDE a été étudié pour doser et pulvériser en continu tout produit liquide avec une capacité de débit de 20 à 480 litres/heure en utilisant les différentes buses associées.

Cet appareil, totalement géré manuellement, permet un réglage très simple du débit souhaité par l'utilisateur.

Le KIT ACIDE est équipé d'une pompe pour liquide agressifs auto amorçante (elle aspire automatiquement le liquide même s'il y a de l'air présent dans les tuyaux).

Ce matériel porte le marquage CE, conformément aux dispositions prévues par les directives européennes applicables, notamment la directive basse tension 2006/95/EC et la directive compatibilité électromagnétique (CEM) 2004/108/EC.



Ce produit porte également le marquage suivant : 

Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères non triées et doit faire l'objet d'une collecte sélective. L'élimination correcte de cet appareil contribue à prévenir les éventuelles répercussions négatives sur l'environnement et la santé pouvant survenir à la suite d'un traitement inapproprié.

2/ PRÉCAUTIONS

- Lire attentivement les instructions ci-dessous avant toute utilisation.
- Conserver cette notice à proximité de la pompe, pour rendre plus facile sa consultation par les utilisateurs.
- Garder l'emballage d'origine pour tout retour sous garantie.
- Ne pas superposer d'autres colis sur l'emballage.
- Manipuler l'emballage soigneusement et éviter de le renverser.
- Effectuer soigneusement les opérations de déballage et de positionnement de la machine, décrites dans cette notice.

La non-observation de ces recommandations peut entraîner une mauvaise utilisation de la machine et une dégradation de ses performances.

3/ AVERTISSEMENT

- Toute utilisation de l'appareil dans des conditions non conformes à la notice est interdite
- Ne pas effectuer d'opérations de maintenance ou de dépannage à l'exception de celles figurants dans ce manuel
- Ne pas enlever ni rendre illisibles les étiquettes de l'appareil
- Ne pas enlever ni modifier aucune pièce électrique ou mécanique de la pompe
- Ne pas laisser à la portée des enfants



La société Buisard Distribution décline toute responsabilité en cas d'interventions sur le matériel par des personnes non habilitées et en cas d'utilisations autres que celles clairement explicitées dans cette notice.

4/ DÉBALLAGE

Le déballage du KIT ACIDE doit s'effectuer avec précaution.

Oter les pièces de tout emballage sans les endommager en faisant attention qu'il ne subsiste aucun résidu d'emballage autour de l'appareil. Conserver l'emballage d'origine pendant toute la durée de la garantie.

5/ MATÉRIEL FOURNI

Le carton d'emballage du KIT ACIDE comprend le matériel suivant :

- Cuve et Support 50L (ref. 910732), 100L (réf. 910733) ou 150L (réf. 910734) litres.
- Pompe PULFLEX pour produit agressif
- Filtre d'aspiration
- Régulateur de pression manuel
- Rampe de pulvérisation avec 3 portes-buses
- 2 jeux de 3 buses
- Vanne à bille 3 voies
- Tuyaux et raccords nécessaires au montage
- Manuel d'utilisation

6/ INSTALLATION ET FIXATION

6.1/ POMPE

La pompe PULFLEX 715069 doit être installée et fixée solidement, aux quatre coins avec 4 vis M6, sur le châssis de la cuve.



La pompe est équipée d'une protection du moteur électrique en cas de fuite interne. Si le liquide passe de la pompe vers le moteur électrique, celle-ci s'arrête automatiquement et le voyant rouge s'allumera. Le remplacement de la tête de pompe complète est nécessaire pour pouvoir l'utiliser à nouveau. Le cas échéant, rapprochez-vous de votre revendeur.



Toujours installer la pompe à l'abri des intempéries et des nettoyages à haute pression afin de protéger le moteur et la partie électronique.

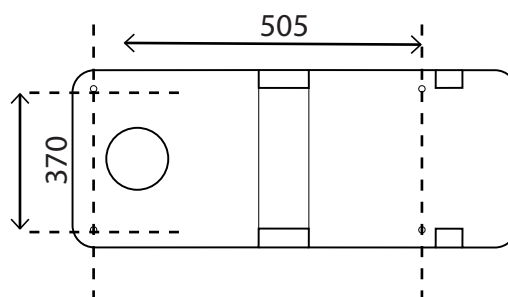
6.2/ CUVE ET CHASSIS (uniquement pour les kits équipés avec châssis cuve)

Les cuves en Polyéthylène sont équipées d'un bouchon trou d'homme. Les cuves se fixent sur le châssis grâce aux 2 pièces en T livrées dans le kit.



Un serrage excessif peut détériorer la cuve. Pour un serrage correct, il est important de respecter un léger jeu entre la cuve et le châssis.

Les châssis de cuve en acier peint, sont spécialement étudiés pour s'adapter facilement sur un outil. L'ensemble châssis cuve doit être installé et fixé solidement sur une surface horizontale. Il est possible de fixer le châssis sur la partie latérale uniquement avec une cuve 50 Litres.



6.3/ RAMPE DE PULVERISATION

La rampe de pulvérisation est équipée de 3 buses permettant de couvrir environ 1,5 m de largeur (en fonction de la hauteur).



2 brides de fixation en polypropylène sont fournies pour fixer la rampe sur le matériel.

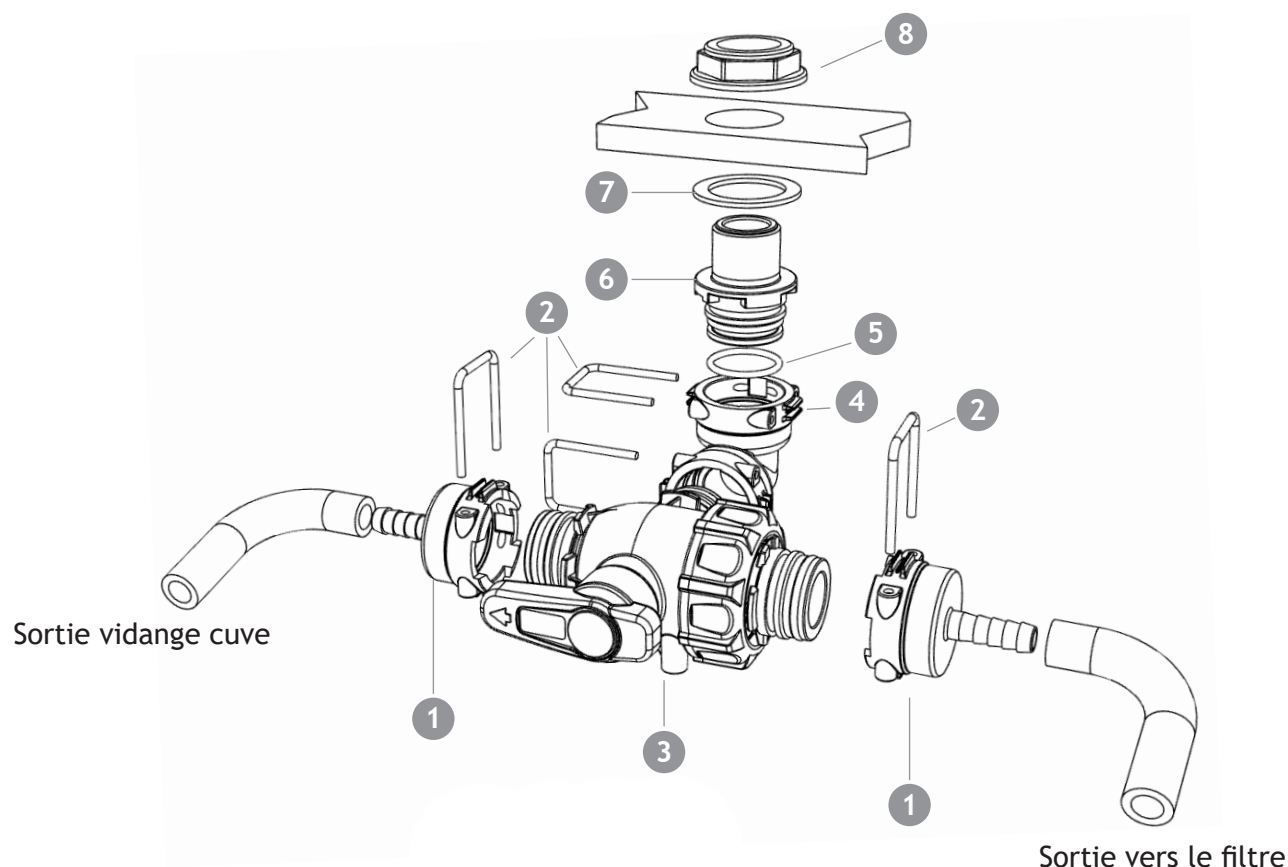
Il est conseillé d'installer la rampe au plus près de la cible à atteindre.



Lors de l'installation de la rampe, gardez à l'esprit que l'acide peut engendrer une oxydation ou une usure prématurée des éléments qui seraient en contact direct avec l'acide ou du fourrage préalablement pulvérisé. Le cas échéant, la société Buisard Distribution ne pourra être tenu responsable de ces dégradations.

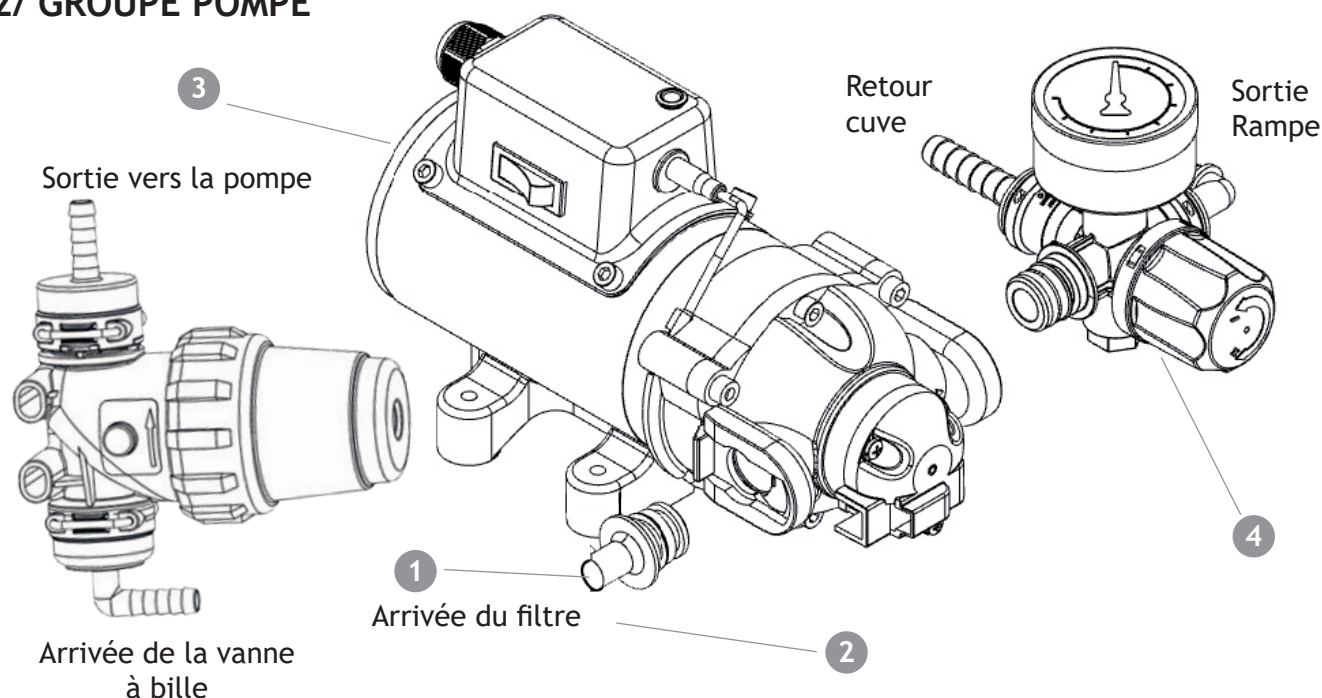
7/ RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

7.1/ ASPIRATION DE CUVE



1	Raccord porte tuyaux droit T3F D.10	716432	5	Joint torique viton 1" P/RACC S471	719909
2	Fourchette T3	719429	6	Raccord T3M 3/4m filet court	721277
3	Vanne à bille 3 voies T3 Mâle	716405	7	Joint plat 39.5 X 27.5 X 2.5	719016
4	Raccord T3 coude 90° FF	716403	8	Écrou simple 3/4"	719087

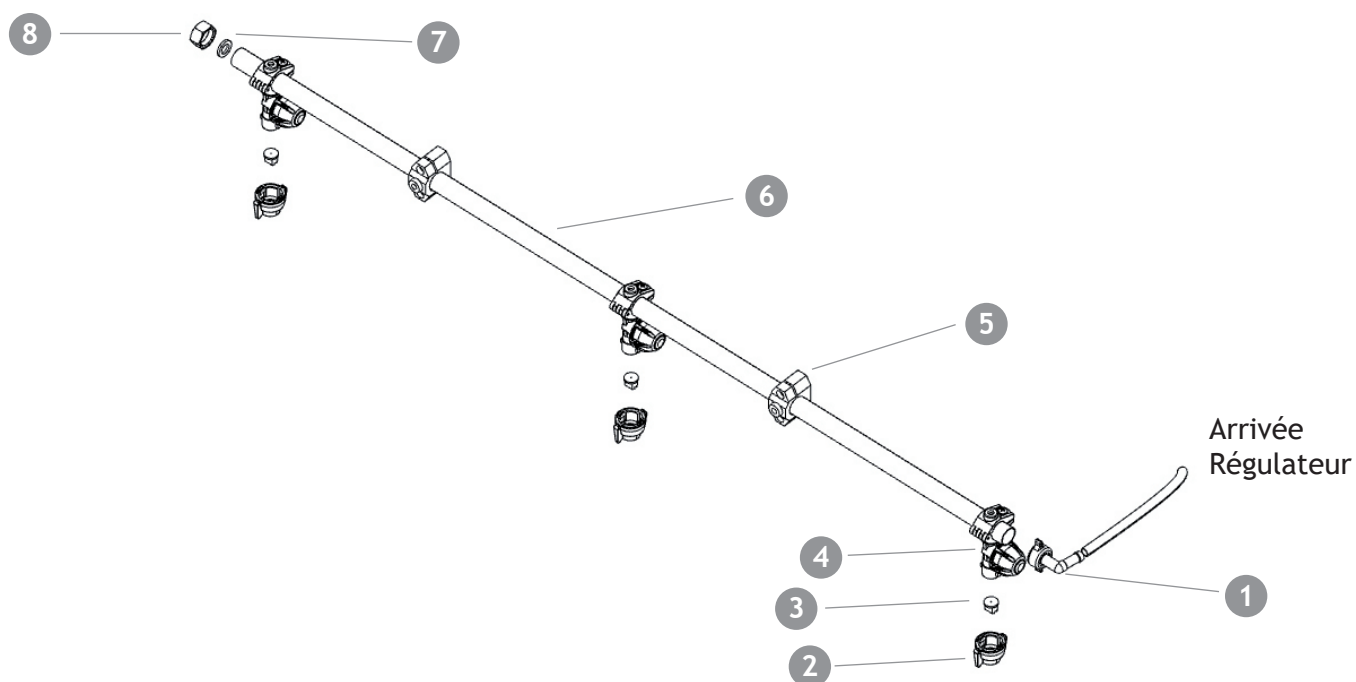
7.2/ GROUPE POMPE



Pour le positionnement du filtre sur le chassis voir page 10

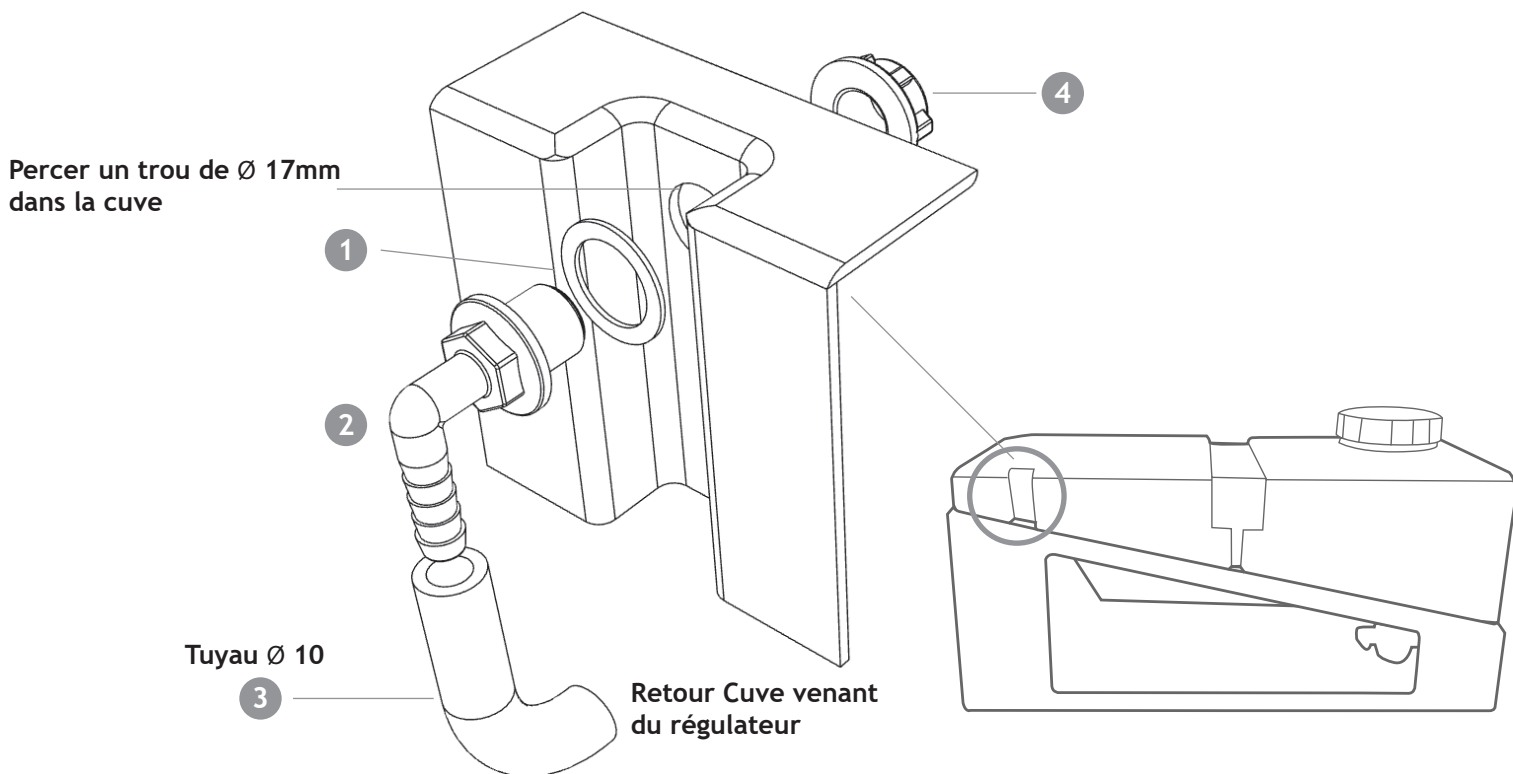
1	Connecteur rapide D.10	716492	3	pompe electrique diaphragme 157145 produit agressif 12V	715069
2	Filtre rapide à connecteur rapide male femelle	715067	4	Régulateur + manomètre	716487

7.3/ RAMPE DE PULVÉRISATION



1	Raccord coude femelle 1/2" D.10	719129	5	Bride de fixation plane 1/2"	721724
2	Ecrou 1/4 tour baionette noir	727008	6	Tube inox fileté 1/2" avec trous L1070mm	719197
3	Buse ST110-015 céramique verte / Buse ST110-02 céramique jaune	717800/717801	7	Joint plat 19.2x11.5x2.5	719002
4	Porte buse unijet à collier articulé 1/4T avec antigoutte	717631	8	Bouchon femelle en laiton 1/2F	719407

7.4/ RETOUR EN CUVE



1	Joint plat 24.5 x 17 x 2.5	719159	3	Couronne 25m tuyau d.int 10 40b	719485
2	Raccord coude 90° male 3/8 - d10	715827	4	Écrou simple 3/8"	719329

8/ RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

La pompe PULFLEX du KIT ACIDE fonctionne sous une tension de +12 V à +14 V et consomme maximum 8 A.

OPTIONS :



718178 : Boîtier de commande P50

Il est possible de brancher la pompe avec ce boîtier de commande ON-OFF à placer dans la cabine du tracteur.



717001 : Boîtier de commande variable pompe 12V 25A

Il est possible de brancher la pompe avec ce boîtier de commande. Il permet de contrôler la vitesse de la pompe et par conséquent le dosage de l'acide, par l'intermédiaire du potentiomètre situé sur ce boîtier.



717623 : Idem boîtier 717001 avec une coupure par position.

Capteur inductif livré avec le boîtier.

Il est possible d'éteindre la pompe par la position de travail.

9/ RÉGLAGE DU DOSAGE

Le KIT ACIDE est équipé d'un régulateur permettant d'ajuster la pression de travail manuellement.

Le KIT ACIDE est fourni avec deux jeux de 3 buses :

- 717800 : BUSE ST110-015 CERAMIQUE VERTE
- 717801 : BUSE ST110-02 CERAMIQUE JAUNE

TABLEAU DE DÉBIT

Cod.	ISO 25358	bar	l/min	l/ha (écartement latéral : 50 cm)								
				5 km/h	6 km/h	7 km/h	8 km/h	10 km/h	12 km/h	14 km/h	16 km/h	18 km/h
ST 110-015 (80M)	F	2.0	0.48	114	96	82	72	58	48	41	36	32
	F	2.5	0.53	128	106	91	80	64	53	45	40	35
	F	3.0	0.59	141	118	101	89	71	59	51	44	39
	F	3.5	0.63	151	126	108	95	76	63	54	47	42
	F	4.0	0.68	163	136	117	102	82	68	58	51	45
	F	5.0	0.76	182	152	130	114	91	76	65	57	51
ST 110-02 (80M)	F	2.0	0.63	152	126	108	95	76	63	54	47	42
	F	2.5	0.71	171	142	122	107	85	71	61	53	47
	F	3.0	0.78	188	156	134	117	94	78	67	59	52
	F	3.5	0.85	203	170	146	128	102	85	73	64	57
	F	4.0	0.90	217	180	154	135	108	90	77	68	60
	F	5.0	1.01	243	202	173	152	121	101	87	76	67

EXEMPLE 1 : CALCUL DU DOSAGE EN L/H

Pour une consigne de dosage de 95 l/h.

Débit = (95 l/h / 60 min) / 3 buses = 0,53 l/min **soit la buse verte à 2,5 bar**

EXEMPLE 2 : CALCUL DU DOSAGE EN L/HA

Pour une consigne de 50 l/ha à 7 km/h, sur une largeur d'andainage de 4m.

Débit = ((50 l/ha x 4m x 7 km/h) / 600) / 3 buses = 0,78 l/min **soit la buse jaune à 3 bar**



Dans le cas d'un calcul de dosage en l/ha : il faut prendre en compte la largeur d'andainage et non celle du pick-up de la presse ou ensileuse.



Si besoin, il est possible de changer le modèle et le débit de la buse. Le cas échéant, se référer au tableau de débit de la buse en question.

10/ ENTRETIEN

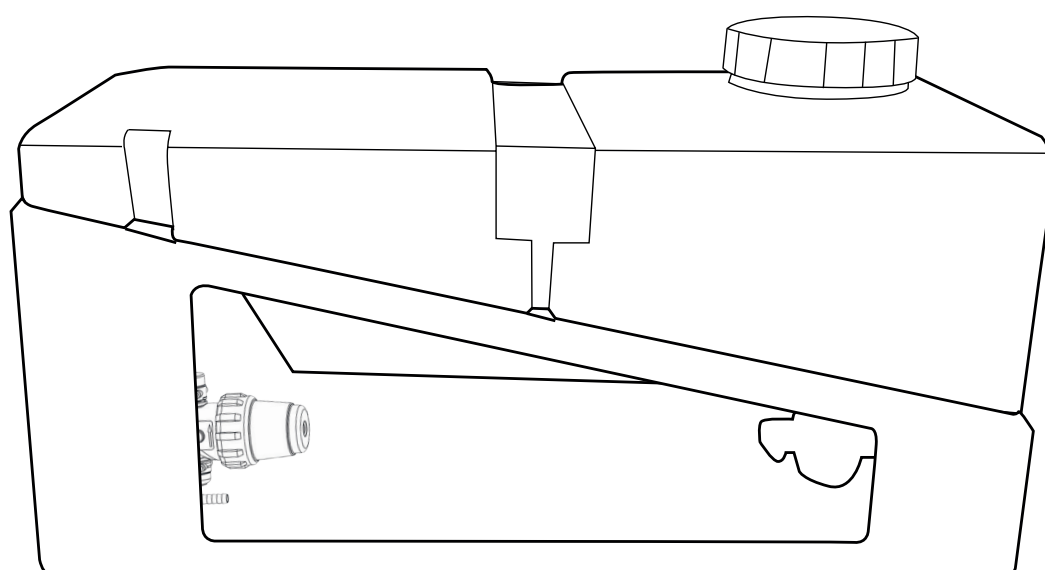
A titre préventif, il est important de procéder régulièrement aux opérations d'entretien et de vérification suivantes :

- Après chaque utilisation, surtout en présence de produits acides et agressifs, purger l'ensemble de la tuyauterie et la rincer en faisant circuler de l'eau.
- Après chaque utilisation, contrôler l'état et nettoyer le filtre d'aspiration.
- Afin de garantir une pulvérisation de liquide optimale, vérifier régulièrement l'état et le bon positionnement des buses de pulvérisation.
- Afin d'éviter toutes fuites accidentelles de produits acides et agressifs, vérifier régulièrement le serrage des raccords.

Si la pompe est sale, nettoyer uniquement avec un chiffon ou une éponge légèrement humidifiée à l'eau.

11/ DONNÉES TECHNIQUES

Réf.	Tension (V)	Intensité Maxi (A)	Débit (l/min)	Pression Maxi (bar)	Capacité (l)	Ht (mm)	L (mm)	l (mm)
910860	12	8	8,3	4,8	-	-	-	-
910865	12	8	8,3	4,8	50	425	800	400
910866	12	8	8,3	4,8	100	610	800	400
910867	12	8	8,3	4,8	150	770	800	400



Positionnement du filtre

Positionnement de la vanne à bille

12/ CONDITIONS DE GARANTIE

1. BUISARD DISTRIBUTION garantit cet équipement pour une période de 360 jours (1 année) à compter de la date de vente au client utilisateur (la facture du produit faisant foi, celle-ci doit préciser le numéro série). Les parties composant l'équipement qui, au jugement sans appel de BUISARD DISTRIBUTION, présenteraient des vices en raison d'un défaut de matériau ou d'usinage à l'origine, seront réparées ou changées gratuitement auprès du Centre d'Assistance le plus proche au moment de la demande d'intervention. Les frais suivants font exception :
 - Démontage et remontage de l'équipement de l'installation originale,
 - Transport de l'équipement au Centre d'Assistance.
2. La garantie ne couvre pas :
 - Les dommages causés par le transport (rayures, bosses et similaires),
 - Les dommages dus à des erreurs d'installation, à des vices entraînés par une installation électrique insuffisante voire inadéquate, ou bien à des altérations dérivant de conditions environnementales, climatiques ou d'autre nature,
 - Les avaries causées par négligence, violation, incapacité d'utilisation, réparations ou modifications effectuées par un personnel non autorisé,
 - Les erreurs d'installation ou de réglage,
 - Les dommages ou les mauvais fonctionnements causés par l'absence d'opérations de maintenance ordinaires,
 - Ce qui peut être considéré comme délabrement dû à l'utilisation.
3. La réparation de l'équipement sera effectuée dans les limites de temps compatibles avec les exigences de l'organisation du Centre d'Assistance.

Les conditions de garantie ne seront pas reconnues sur des composants qui, au préalable, n'auront pas été lavés et nettoyés des résidus des produits utilisés.
4. BUISARD DISTRIBUTION ne reconnaîtra aucune garantie expresse ou sous-entendue en dehors des conditions exprimées en ces lignes.

Ni représentant, ni revendeur n'est autorisé à prendre d'autres responsabilités relatives aux produits BUISARD DISTRIBUTION. La durée des garanties reconnues par la loi, y compris les garanties commerciales et les avantages à des fins particulières, est limitée à la validité indiquée dans ces lignes.
En aucun cas BUISARD DISTRIBUTION ne reconnaîtra de pertes de profit directes, indirectes, spéciales ou en conséquence d'éventuels dommages.
5. Toutes les informations de sécurité présentes dans la documentation de vente et concernant les limites d'emploi, de performances et de caractéristiques du produit doivent être transmises à l'utilisateur final sous la responsabilité de l'acheteur.
6. Pour toute controverse, le Tribunal du Mans est le seul compétent.

Utiliser exclusivement des accessoires ou des pièces de rechange originales BUISARD DISTRIBUTION afin de préserver le plus longtemps possible les conditions de sécurité prévues par le fabricant.